

Fiche technique

Certifié ISO-9001/14001

ExpoSan FS

Peinture intérieure en dispersion résistante aux bactéries et aux moisissures

Domaine d'emploi	ExpoSan FS est une peinture dispersion de haute qualité, insaponifiable, résistante aux bactéries et aux moisissures, pour des peintures intérieures résistantes. Convient aux locaux dans lesquels il faut s'attendre à des moisissures en raison d'une chaleur et d'une humidité élevées ou d'une aération insuffisante, par exemple dans les cuisines, les cantines, les teintureries, les salles de bain et de lavage, les salles de rinçage de l'industrie des boissons, les caves, les brasseries, mais aussi dans les magasins d'alimentation, les hôpitaux, les écoles ou les chambres froides à viande. Ne convient pas pour le contact alimentaire direct. Les propriétés d'ExpoSan FS sont conformes au règlement relatif à l'hygiène des denrées alimentaires.
Propriétés	- Excellente résistance à un large spectre de moisissures et de bactéries. champignons et bactéries - Très bon pouvoir couvrant - Bon déroulement - Excellentes propriétés de traitement - Etiquette Environnementale Suisse catégorie E
Données techniques	Liant copolymère PVA Pigment Dioxyde de titane Rutile Couleur blanche Degré de brillance Mat Forme de livraison Pâte blanche Emballage 20 kg Extrait sec DIN EN 53216 60 % Densité DIN EN 53217 1,45 g/cm³ Abrasion humide selon DIN EN 13300 classe 1 (< 5 µm), (correspond à la résistance au frottement selon la norme DIN 53778) Rapport de contraste selon DIN EN 13300 (pouvoir couvrant) classe 2 (≥ 98,0 et < 99,5) Granulométrie maximale fine (< 100 µm)
Support	Convient à tous les supports minéraux, tels que les enduits de ciment blanc ou de chaux, le ribage de chaux, le béton, le plâtre (sauf l'enduit de plâtre pur dans les pièces très humides), les enduits de plâtre, eternit, le grès ainsi que les enduits de résine synthétique, les anciennes couches de peinture minérale ou de peinture à dispersion stables. Attention : ne convient pas sur les peintures à la colle ou sur les supports exposés au sel. Le support doit être propre, sec, porteur, absorbant et exempt de substances susceptibles de nuire à l'adhérence, telles que graisse, huile, poussière, algues, mousses, couches non adhérentes ou autres impuretés. Les surfaces à revêtir doivent être contrôlées quant à leur aptitude et leur capacité de charge pour des revêtements ultérieurs. Enlever les couches de frittage ou les contaminants avant d'appliquer l'Acide Liquide. Ne pas utiliser sur des surfaces horizontales exposées à l'humidité ou à l'eau. Les assainissements de moisissures doivent être effectués conformément à la fiche technique de l'ASEPP "Assainissement des moisissures" et aux instructions d'entretien de l'ASEPP "Assainissement des moisissures". La cause de la moisissure doit être déterminée et éliminée. Faire appel aux conseils d'un spécialiste de SPR Suisse ou faire exécuter les mesures de lutte par un tel spécialiste.

Système d'application	Couche de fond Si nécessaire, appliquer Tiefgrund LF ou ActivePrimer. Cela améliore l'adhérence, les propriétés d'application de la couche de finition et évite la formation éventuelle de taches sur les supports extrêmement pauvres. Crépi neuf, vieux crépi, béton, fibrociment 1x Tiefgrund LF ou ActivePrimer, si nécessaire 2x ExpoSan FS Plâtre 1x Tiefgrund LF ou ActivePrimer 2x ExpoSan FS Anciennes couches de peinture à dispersion en cas d'anciennes couches bien adhérentes. 1–2x ExpoSan FS
Application	Peindre, rouler, éclabousser (Airless) Dilution Avec de l'eau. Au pinceau et au rouleau jusqu'à max. 10 %, au pistolet jusqu'à max. 15 %. Consommation Environ 300 g/m² pour 2 couches, en fonction de la méthode d'application, de la structure et de la capacité d'absorption du support. Mise en teinte Avec les peintures en plein Exponit *** ou les peintures en plein Exponit 2000. Les additifs de couleurs pleines ne doivent pas dépasser 10 %, sinon l'effet des additifs bactéricides et fongicides est réduit. Température minimale d'application Ne pas appliquer en dessous de +5 °C de température ambiante et de température du support. Nettoyage des outils Bien laver à l'eau immédiatement après usage. Nettoyer la peinture séchée avec un diluant nitro.
Séchage DIN EN 53150	A +20 °C et 65 % d'humidité relative de l'air, sec en surface et recouvrable au bout de 4 à 6 heures environ. Des températures plus basses ou une humidité de l'air plus élevée prolongent le temps de séchage.
Stabilité au stockage	Durée de stockage max. 24 mois à +20 °C dans des emballages non entamés. Stocker au frais, au sec et à l'abri du gel. Protéger des rayons directs du soleil.
Directive 2004/42/CE	Le produit est inférieur à la valeur maximale de 30 g/l de la catégorie de produits A/a Wb et est donc conforme. Teneur en COV : max. 1 g/l.
Remarques particulières	En raison des substances actives fongicides et bactéricides, un stockage prolongé peut provoquer un léger jaunissement peut se produire. Dans les locaux où sont stockées ou préparées des denrées alimentaires, il ne faut pas utiliser de couches de fond contenant des solvants. Après l'application d'ExpoSan FS, ces locaux doivent être bien aérés pendant au moins 3 jours avant d'être réutilisés. Les éléments de construction adjacents qui sont peints avec du vernis KH doivent être recouverts proprement. ExpoSan FS peut empêcher le séchage des peintures KH. Les gouttes d'eau de condensation des plafonds peints avec ExpoSan FS ne doivent pas s'égoutter dans les entreprises de transformation de denrées alimentaires ou dans les denrées alimentaires ouvertes (contient des substances actives). Il est possible d'utiliser ExpoSan Clima (peinture anti-condensation) dans ces zones. Respecter les normes et directives ASEPP/BFS et SIA applicables à l'élément de construction à traiter. Respecter et utiliser les listes de contrôle ASEPP, les protocoles de contrôle et les instructions de maintenance.

Les informations ci-dessus ne peuvent être que des indications générales. Les conditions de travail indépendantes de notre volonté et la multitude de matériaux différents excluent toute revendication sur la base de ces indications. En cas de doute, nous recommandons de procéder à des essais personnels suffisants. Une garantie ne peut être donnée que pour la qualité élevée et constante de nos produits. Toutes les éditions précédentes de cette fiche d'information perdent leur validité.

Téléphone +41 (0)44 817 74 74 | www.bosshard-farben.ch | bosshard@bosshard-farben.ch

Données de sécurité

ExpoSan FS contient des substances actives pour les produits traités : 3-IOD-2-PROPI-NYLBUTYLCARBAMAT avec des propriétés fongicides. L'eau provenant du nettoyage des outils de travail ne doit pas pénétrer dans le sol ou dans les eaux de surface.

Classification/Conseils de prudence Voir la fiche de données de sécurité et l'étiquette actuelles.

Code de déchets 08 01 12.

Les informations ci-dessus ne peuvent être que des indications générales. Les conditions de travail indépendantes de notre volonté et la multitude de matériaux différents excluent toute revendication sur la base de ces indications. En cas de doute, nous recommandons de procéder à des essais personnels suffisants. Une garantie ne peut être donnée que pour la qualité élevée et constante de nos produits. Toutes les éditions précédentes de cette fiche d'information perdent leur validité.

Téléphone +41 (0)44 817 74 74 | www.bosshard-farben.ch | bosshard@bosshard-farben.ch